

Fiche Espace

COURS DE RÉCRÉATION

Les cours de récréation permettent aux élèves de se socialiser, se détendre, se dépenser, se reposer ou travailler. Elles peuvent accueillir des activités pédagogiques. La cour de récréation est inclusive pour chacun des élèves et intègre les enjeux environnementaux contemporains.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

« Au collège, les élèves ont encore besoin de dépenser beaucoup leur énergie. »*

Pour les collégiens et lycéens, les espaces de récréation sont principalement des lieux de **rencontre**, d'**échange**, de **développement de leur vie sociale**. Ils représentent aussi un espace de jeux, de dépenses physiques et de pratiques sportives.

Il est important de créer **plusieurs espaces** distincts dans les cours de récréation pour répondre aux **besoins variés** des élèves et favoriser l'**appropriation** égale des espaces par les filles et les garçons : espaces dédiés au **calme**, à la **socialisation**, au **travail en autonomie**, etc.

Les installations et le mobilier, confortables et résistants, favorisent les **interactions sociales**, les **activités de travail et d'échange** (tables et bancs, gradins, pelouses accessibles). Il est nécessaire de proposer des zones abritées du soleil et des intempéries.

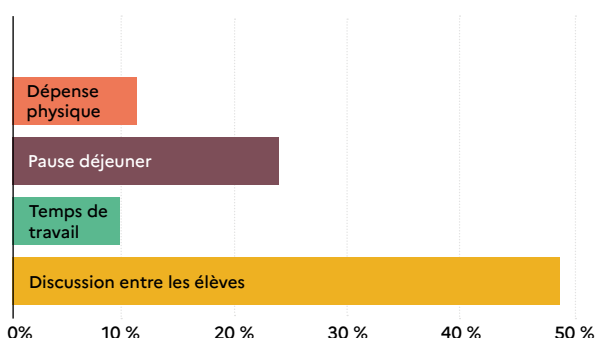
Les espaces extérieurs constituent aussi un **prolonge-**

ment des espaces d'apprentissage, l'enseignant peut choisir de faire classe dans la cour ou dans des **patios** contigus aux salles d'enseignement. Les élèves peuvent y **travailler en autonomie** (lycée) ou **semi-autonomie** (collège).

La **végétalisation** des cours joue un rôle majeur pour inscrire l'établissement dans la **transition écologique** et l'**adaptation au changement climatique**. Elle permet de participer à la préservation de la **biodiversité locale**, de **sensibiliser** les élèves aux enjeux d'une **alimentation durable** (potager, arbres fruitiers, etc.) et de proposer aux élèves un cadre de vie scolaire plus agréable. Cet espace végétalisé est également mobilisable comme **support pédagogique**.

Question posée aux élèves

LES ESPACES DE RÉCRÉATION DEVRAIENT FAVORISER *



*Source : Concertation publique 2021 «Bâtir l'école ensemble» Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

1. USAGES

USAGES ESSENTIELS

- **Jeux physiques** : associer les élèves, filles et garçons, au choix des équipements favorise une meilleure appropriation par tous de ces installations.
- **Discussions, temps calmes, repos** : les interactions sociales sont facilitées par du mobilier et des ambiances adaptés. La proximité avec le CDI ainsi que des assises confortables et abritées peuvent favoriser ces usages.
- **Travail et jeux calmes** : travailler ou jouer calmement, seuls ou en petits groupes (jeux de société, de cartes...).
- **Espace nature et éducation au développement durable** : la végétalisation réintroduit de la biodiversité dans les établissements et familiarise les élèves à l'environnement, ses spécificités et bienfaits. L'espace extérieur est pleinement vecteur d'apprentissages.
- **Abri et protection** : s'abriter des intempéries, mais aussi se protéger du soleil.
- **Se désaltérer, se laver les mains**
- **Rangement du matériel**

UNE COUR DE RÉCRÉATION INCLUSIVE

cela profite à tout le monde

La cour de récréation est un espace pouvant être perçu comme anxiogène : mouvements rapides, grand nombre d'élèves, bruit. Afin de réduire ces facteurs de stress, il est possible de concevoir des **espaces différenciés**, dont **une zone calme et isolée** des mouvements et du bruit (tout en restant surveillable à distance).

Il est nécessaire que les **personnes en situation de handicap** aient accès à tous les espaces de la cour de récréation, ce qui implique une attention aux **types de revêtements de sol** et aux **cheminements** et au **guidage au sol**.



■ AUTRES USAGES POSSIBLES

• **Classe à ciel ouvert** : de manière occasionnelle ou régulière, en fonction des pratiques des enseignants et des projets pédagogiques des établissements. Les cours, comme des patios ou terrasses extérieures contigus aux classes, peuvent répondre à cet usage avec un aménagement adapté.

• **Création artistique** : activités musicales, expression plastique, théâtre. Une zone peut être dédiée à ces activités en lien fonctionnel avec le CDI et les salles d'enseignement spécialisé.

• **Accueil d'événements** : portes ouvertes, concerts...

• **Ouverture aux habitants du quartier** : en dehors du temps scolaire, permettant à d'autres publics (habitants, élèves des écoles voisines pendant les temps périscolaires...) de profiter des aménagements des espaces extérieurs.



POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

La sécurité des élèves est un élément central de la réflexion sur l'aménagement des espaces extérieurs.

L'aménagement des aires extérieures de récréation en plusieurs zones ou secteurs distincts doit permettre une surveillance aisée.

La visibilité de la cour depuis l'extérieur est limitée au moyen de clôtures et de végétation. Il ne doit cependant pas être facile d'y dissimuler des objets.

La cour doit être protégée des bâtiments surplombants et des jets d'objets.

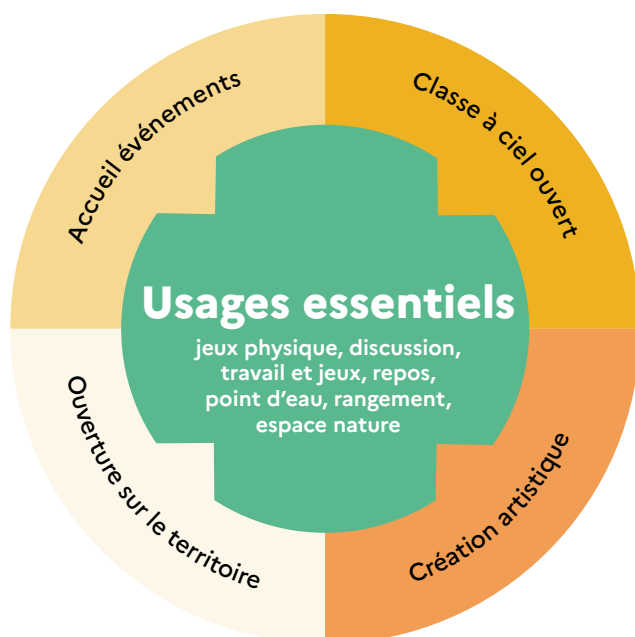
Veiller au choix des espèces végétales, à la fois pour leur risque allergène, la forme de leurs racines (superficielles, elles soulèvent le revêtement de la cour) et pour faciliter l'entretien de cet espace.

■ POINTS DE VIGILANCE

• L'**égalité filles-garçons** et, plus largement, la **prévention de toutes les discriminations**, sont des éléments à intégrer aux réflexions préalables à l'aménagement d'une cour de récréation.

• La **cohabitation sonore** entre activités physiques et/ou bruyantes et activités plus calmes nécessite une réflexion en termes d'agencement, de façon à **grader les ambiances**.

• La végétalisation des espaces dans les cours de récréation implique l'éventualité que les élèves salissent les espaces intérieurs de l'établissement. Il convient de travailler la **transition entre espaces intérieurs et extérieurs** en prévoyant des décrottoirs et de grands sas avec grilles au sol ou paillassons. De manière générale, le développement de la végétalisation et des points d'eau doit être accompagné d'une stratégie d'entretien adaptée.



« Il est primordial dans les cours de récréation de multiplier et diversifier les zones : couverte / non couverte, verte / minérale, défoulement / apaisement. » *

* Source : Verbatim issu de la concertation publique 2021 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

VOCAION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS		
Jeux physique Courir, jouer, faire du sport, dépenser de l'énergie, se défouler	Parcours sportif	Marquages au sol pour des parcours de glisse (rollers)
Discussions, temps calmes, repos Échanger entre camarades en groupes plus ou moins importants	Assises variées : bancs, gradins, transats dont une majorité en vis-à-vis, tables robustes type "pique-nique"	Abris protégeant des aléas climatiques : préau, toile tendue, pergola, arbres, ...
Travail et jeux calmes Lecture, travail individuel ou en groupe, jeux de cartes	Tables de différents formats dont certaines abritées des intempéries, assises associées	
Espace nature Renforcer le contact entre les élèves et la nature, support pédagogique	Bacs végétalisés ou jardin pédagogique, poulaillers, ruches, etc.	Végétation en pleine terre si possible, mares, choix des essences adapté aux conditions climatiques locales et aux normes de sécurité
Points d'eau S'hydrater, se rafraîchir, arroser les plantes des espaces végétalisés		Robinets, lavabos, fontaines complémentaires des sanitaires
Rangement Ranger les outils d'entretien des espaces verts, les assises mobiles		Construction légère ou local sécurisé, avec un accès direct et large sur la cour
AUTRES USAGES POSSIBLES		
Classe à ciel ouvert Faire classe à l'extérieur	Tables, assises organisées en gradins (type amphithéâtre) ou assises mobiles rangées après la classe à l'air libre, tableau mobile	Dispositifs protégeant du soleil et des intempéries, sonorisation
Création et expression artistique Créer, dessiner, s'exprimer	Tables ou tablettes, système affichage des œuvres	Sonorisation d'un sous-espace de la cour, cimaises pour l'exposition de plein air
Accueil d'événements et ouverture sur le quartier Accueil ponctuel ou régulier d'usagers extérieurs à l'établissement scolaire		Branchements électriques, sonorisation

■ En allant plus loin

- Il est possible de créer un **espace ombragé dédié aux temps d'enseignement dans la cour de récréation**. Plus ou moins vaste, la zone d'assise peut également être mobilisée comme **d'agora** pour des activités en grand groupe comme la chorale ou des **spectacles**.

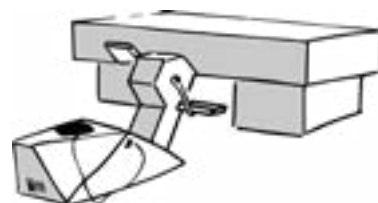


■ Avec simplicité

- Si la mise en place d'un **potager** en pleine terre n'est pas possible au sein de l'établissement scolaire, des **bacs de plantations** dans la cour peuvent être installés. Ils pourront servir de **sensibilisation à la biodiversité** et de **support pédagogique**.



- Des **équipements ludiques et sportifs** favorisent l'activité physique des élèves (design actif). Au lycée par exemple, des vélos peuvent permettre le rechargement des portables et autres appareils électroniques.

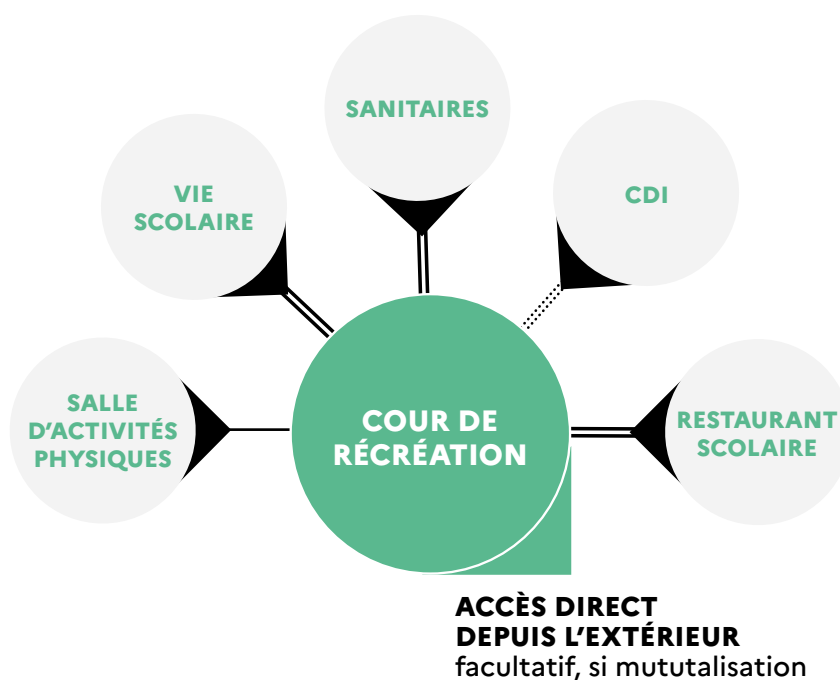


■ LOGIQUES DE PROXIMITÉ

La cour de récréation intègre un accès direct aux **sanitaires**.

Les espaces extérieurs de récréation doivent bénéficier d'un accès facile aux espaces de **restauration scolaire** présents sur le site, ce qui facilite l'organisation des pauses méridiennes.

Les **espaces de vie scolaire** gagnent à disposer de vues sur les cours de récréation afin d'en faciliter la surveillance.



	Lien direct avec les espaces extérieurs		
	Contiguïté		Proximité
	Contiguïté facultative		Proximité facultative

Les sujets d'attention

IL EST IMPÉRATIF D'ÉTUDIER LA VUE SUR LES COURS DE RÉCRÉATION depuis les immeubles et espaces environnants de façon à les protéger du vis-à-vis extérieur.

LES CLÔTURES doivent être travaillées pour éviter un effet d'enfermement.

UN ESPACE EXTÉRIEUR CONTIGU à la salle de classe permet de travailler fréquemment et simplement à l'extérieur.

2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



A dimensionner en fonction de l'effectif global, à raison d'une moyenne de **4 m²** / collégien et de **1 à 1,5 m²** / lycéen ; dont surface couverte a minima équivalente aux 35% de la surface totale.

Surfaces indicatives à rapporter aux usages développés dans les espaces extérieurs, au contexte climatique et à la position de l'établissement dans son environnement.

A apprécier au regard de la surface utile effective, pour garantir la polyvalence des espaces et leur adaptation aux particularités architecturales ou fonctionnelles.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Être attentif au choix des matériaux, de façon à ce qu'ils ne soient pas trop réverbérants dans les zones sous ensoleillement. Aménager des zones d'ombre.
Acoustique	La sous-face des surfaces couvertes telles que les préaux peut être traitée pour éviter les effets de réverbération.
Thermique	Inclure une masse végétale dans la cour de récréation accroît la sensation de fraîcheur dans les espaces extérieurs et contribue à réguler le confort thermique des intérieurs lorsqu'elle est positionnée le long des façades du bâtiment.
Numérique	Réseau sans fil activable et prévoir quelques branchements en sus, notamment pour les enseignements en extérieur.
Réseaux (hors numérique)	Fontaines, fils d'eau et points d'eau. Pour l'arrosage, une récupération des eaux pluviales peut être étudiée. Sonorisation pour sonnerie, alarmes et diffusion de musique.
Matériaux / couleurs / signalétique	Privilégier un sol antidérapant pour les zones de dépense physique et autour des points d'eau. Choisir des revêtements de sol limitant le rayonnement de la chaleur.

AVANT DE SE LANCER

- Comment rendre les cours de récréation agréables et attractives pour tous les élèves ? Comment favoriser la cohabitation d'activités de dépense physique, de socialisation, de travail et de repos ?
- De quelle manière diversifier les usages des cours de récréation sans gêner la surveillance ?
- Comment amplifier la végétalisation des espaces extérieurs : à quel coût ? avec quelles essences végétales ? avec quel dispositif d'entretien ?
- Les cours de récréation sont-elles investies en dehors des temps scolaires ?

D'autres informations disponibles
sur le site <https://batiscolaire.education.gouv.fr/>